

AVIS N° 124-2022 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2017-2024

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina Faso procédera, le 29 juin 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2017-2024 » pour un montant global net d'impôt de **7 402 724 950 FCFA** (Sept milliards quatre cent deux millions sept cent vingt-quatre mille neuf cent cinquante FCFA)

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SBIF 01 BP 5394 Ouagadougou 01 Burkina Faso; Tél : (+226) 25 33 04 91 ; Fax : (+226) 25 33 04 90 ; Email : sbif@fasonet.bf

Fait à Abidjan, le 28 juin 2022

Le Directeur Général


LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
Dépositaire Central * DC / BR * Banque de Règlement
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr Edoh Kossi AMENOUNVE